

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 38 (1902)

**Heft:** 28-29

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

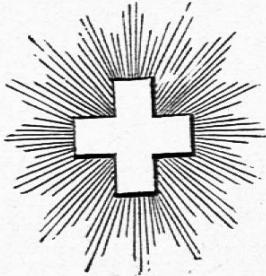
### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XXXVIII<sup>me</sup> ANNÉE  
N° 28-29.



LAUSANNE

19 juillet 1902.

# L'ÉDUCATEUR

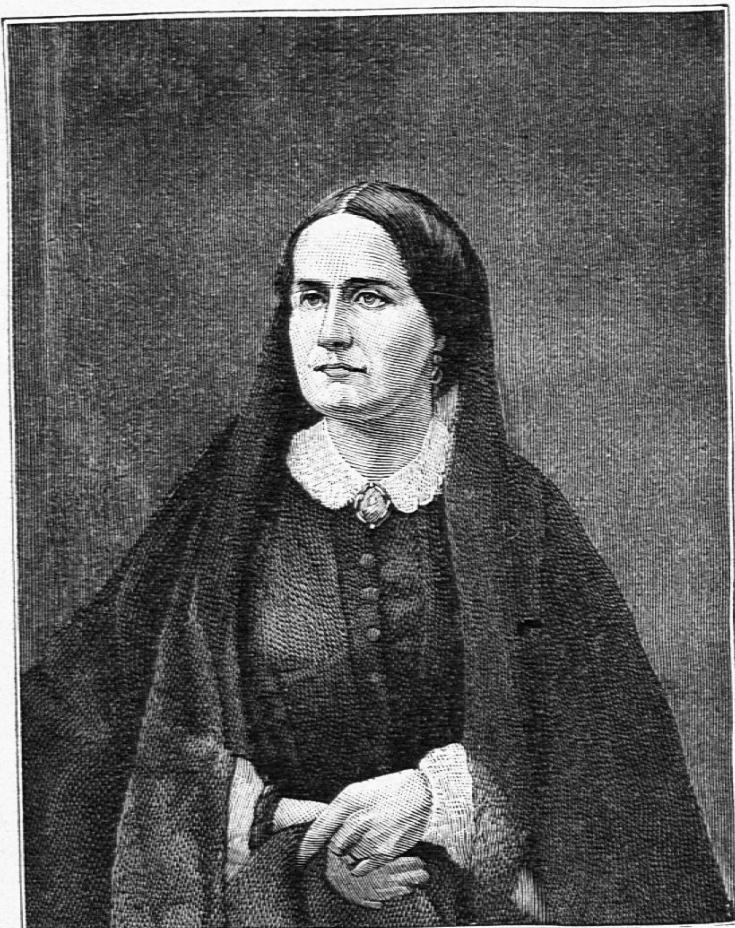
(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez  
ce qui est bon.

---

SOMMAIRE : *Marie Berset-Müller. (Portrait).* — *L'inauguration de l'Asile du Melchenbühl.* — *Congrès suisse d'hygiène scolaire.* — *Le langage intérieur chez les enfants.* — *Chronique scolaire : Société pédagogique vaudoise. Neuchâtel. XVII<sup>me</sup> cours normal de travaux manuels.* — *Revue des journaux.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue française : Les clichés de style.* — *Composition : La patrie.* — *Sujets d'examens primaires dans le canton de Neuchâtel. (Fin).*

---



Marie Berset-Müller

Fondatrice de l'Asile du Melchenbühl. Décédée à Berne le 5 janvier 1893.

## L'INAUGURATION DE L'ASILE DU MELCHENBUHL

L'asile de retraite pour instituteurs et institutrices, dû à la générosité de M<sup>me</sup> Marie Berset née Müller, dont nous donnons ici le portrait d'après un tableau qui se trouve aujourd'hui dans le salon de l'établissement<sup>1</sup>, est ouvert depuis le 15 avril dernier. La Commission administrative avait décidé d'inaugurer cette institution par une simple fête de famille et d'en reculer la date jusqu'au moment où les pensionnaires seraient définitivement installés.

La modeste, mais touchante cérémonie a eu lieu le dimanche 29 juin dernier, à 6 heures du soir.

Etaient présents : sept pensionnaires (quatre messieurs et trois dames), dont le doyen, le vieux papa Schläpfer, ancien instituteur appenzellois âgé de 87 ans ; les cinq membres de la Commission administrative ; MM. Rellstab, secrétaire en chef au Département fédéral de l'Intérieur ; Fritschi, président du *Schweizerischer Lehrerverein* ; Rosier et Latour, le premier, ancien président, le second, président actuel de la Société pédagogique de la Suisse romande ; M<sup>le</sup> Haberstich, présidente de la Société suisse des institutrices.

La *Società degli amici dell'Educazione del popolo* s'était fait excuser.

Les invités parcourent les locaux de l'asile. Ils en admirent la sage ordonnance et l'extrême propreté. « Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place », semble nous dire M<sup>me</sup> Schiedegger-Friedli, la directrice entendue, énergique autant que bienveillante, que le Conseil fédéral a placée à la tête de l'établissement.

La maison entière a pris un air de fête pour la circonstance : le jardin et la serre ont été transformés ; des guirlandes de fleurs, tressées par les pensionnaires, ornent l'entrée principale, les fenêtres, les tableaux de M. et M<sup>me</sup> Berset. Sur la porte d'entrée, on lit les vers suivants, dus à la plume d'un pensionnaire, que la muse frôle encore de son aile :

Ein Lehrerheim ! Das Thor ist offen,  
Wo viele auszuruhen hoffen.  
Drum trete ein, wer noch nicht krank,  
Wem seine Sonne noch nicht sank.

Après une courte séance de la Commission administrative consacrée à l'examen des pièces nécessaires à l'inscription d'un nouveau retraité, M. Grassi, de Bedigliora (Tessin), pensionnaires et invités se rendent à la place des tilleuls, au tombeau de la famille Berset-Müller.

M. Charles Egli, directeur des écoles de la ville de Lucerne, membre du Comité du *Schweizerischer Lehrerverein*, prononce le discours d'inauguration. Dans une allocution élevée, M. Egli rappelle la mémoire de la noble femme, dont le nom sera cher

<sup>1</sup> Nous devons la reproduction de ce portrait à l'obligeance d'un photographe-amateur, M. Henze-Ducommun, à Berne.

désormais à tous les membres du corps enseignant suisse. Le 29 juin doit être tout d'abord la journée du souvenir et de la reconnaissance. Gravons dans nos cœurs le bel exemple que cette femme nous a laissé. Les coups du sort ne l'ont point épargnée. C'est à elle que semblent s'appliquer les vers du poète : « L'homme est un apprenti ; la douleur est son maître. » Après avoir perdu son mari, elle perd son unique enfant, sa chère fille, l'espérance de sa vie ; mais elle se relève, courageuse, vaillante et bonne, prête au sacrifice, cherchant son bonheur et le trouvant réellement en faisant celui des autres. La figure de M<sup>me</sup> Berset ressort, pure et éclatante de beauté morale, du discours de l'orateur.

Puis M. Egli parle de l'esprit de la nouvelle institution : esprit de large tolérance, d'amour, de profonde charité, qui est celui du testament même de M<sup>me</sup> Berset. « Je désire que cet établissement soit un asile pour personnes âgées et honorables, de toute confession chrétienne, de nationalité suisse ou allemande, ayant rempli pendant vingt ans en Suisse les fonctions de maîtres ou maîtresses d'école, d'instituteurs ou d'institutrices, ainsi que pour veuves de maîtres ou d'instituteurs. »

L'orateur tient à dire ici l'appui constant et éclairé que la Commission a trouvé en M. le conseiller fédéral Ruchet, chef du Département de l'Intérieur, dont les sentiments humanitaires sont connus de chacun et qui a vraiment réussi à exécuter les dispositions testamentaires de M<sup>me</sup> Berset dans l'esprit de la généreuse donatrice. Il termine en donnant quelques conseils amicaux aux pensionnaires : « Soyez heureux, sans soucis, sans chagrins. Vivez en paix et aimez-vous les uns les autres. » (Daneben sollt ihr wie Kinder sein, so sorgenlos, so harmlos, so hülf-und liebereich).

Le soir tombait ; des cieux la sombre profondeur  
Laissait plonger les yeux dans l'espace sans voiles.

Au moment où l'orateur, déposant une couronne sur la tombe de la donatrice, prononce les paroles suivantes : « Melchenbühl, ton nom sera sacré au corps enseignant suisse, comme la mémoire de la noble femme que fut M<sup>me</sup> Berset », l'émotion gagne tous les cœurs et bien des yeux se mouillent de larmes.

\*

La cérémonie achevée, pensionnaires et invités se retrouvent à la table de la grande famille où le repas du soir est servi. Par une délicate attention du président de la Commission, quelques amateurs de musique apportaient leur concours désintéressé à la réussite de la charmante réunion. C'étaient M<sup>mes</sup> Schmidt, directeur du Bureau sanitaire fédéral ; Henze-Ducommun ; M. Henzmann, directeur de musique à Berne.

Quelques discours sont encore prononcés. M. Elie Ducommun, président de la Commission, tient à dire la satisfaction qu'il éprouve à travailler à l'œuvre commune avec ses collègues de la Commission, la bienveillance qu'il a toujours rencontrée auprès de l'autorité fédérale. Il ne sera plus dit désormais qu'un maître

d'école qui a consacré sa vie et son cœur à l'éducation de la jeunesse peut mourir dans l'isolement et la misère. On pourra maintenant décerner au mérite pédagogique les palmes que méritent le talent, le travail et le dévouement. S'adressant aux pensionnaires, l'orateur leur dit : « Trouvez-vous heureux ici. C'est la seule condition que nous mettons à votre séjour dans cette hospitalière maison. »

Ces quelques lignes ne donnent qu'une faible idée du discours chaleureux et élevé de M. Ducommun, qui, rappelons-le en passant, a débuté dans l'enseignement, en qualité de précepteur à l'étranger, puis ensuite d'instituteur public à Genève.

M. Latour, président de la Société pédagogique de la Suisse romande, dans une aimable improvisation qui va au cœur de tous, dit le plaisir qu'il a eu à passer ces quelques heures au Melchenbühl, l'émotion qui l'a gagné en voyant la joie peinte sur le visage des hôtes de l'asile. Il apporte le salut de la Suisse romande et les vœux pour la prospérité et le développement de cette bienfaisante institution.

M. Fritschi, maître secondaire à Neumünster-Zurich, président du Comité de la Société des instituteurs suisses, parle au nom du corps enseignant de la Suisse allemande. Il se joint aux paroles de M. Latour et remercie les autorités fédérales pour ce qu'elles font en vue du développement de l'école populaire. Il n'oublie point M. Rellstab et il est heureux de voir à la tête de la commission un homme dont les aspirations généreuses sont universellement reconnues, M. Ducommun. L'ouverture de l'asile marque une étape importante dans le développement de l'école populaire de notre pays. Puisse Melchenbühl devenir un lieu de pélerinage pour tous les instituteurs et toutes les institutrices suisses ! Ils y puiseront force et courage pour retourner à la tâche ; ils s'inspireront de l'exemple de sacrifice et de dévouement donné par la fondatrice du grand *home* national des enseignants.

Ces discours alternent avec les morceaux de musique et les productions diverses des pensionnaires, car ces derniers ont tenu aussi à préparer quelque chose et à exprimer leur contentement aux visiteurs. C'est M. Schläpfer, le doyen, qui, malgré ses 87 ans, déclame d'une voix forte et vibrante une poésie de sa composition, intitulée *Le général Dufour* ; puis M. Walther qui, dans des vers heureux, chante le bon esprit de la maison ; enfin M<sup>me</sup> Preisig, qui lit un charmant acrostiche (Berset-Müller Stiftung), à l'occasion de l'anniversaire qu'elle célèbre ce jour même.

Vers les dix heures du soir, nous prenons congé de la directrice et des pensionnaires pour rentrer à la capitale.

Telle fut cette simple, mais impressionnante cérémonie. « La figure de ces vieux pensionnaires, si heureux, si reconnaissants ne s'effacera jamais de mon souvenir », nous écrivait un ami au lendemain du 29 juin.

Souvent, au cours de cette inoubliable journée, et, le soir, en

rentrant vers la vieille cité des Zæhringen, les vers de Sully-Prudhomme bourdonnaient à nos oreilles :

Viennent les ans ! J'aspire à cet âge sauveur  
Où mon sang coulera plus sage dans mes veines,  
Où, les plaisirs pour moi n'ayant plus de saveur,  
Je vivrai doucement avec mes vieilles peines.

Puissé-je ainsi m'asseoir au faite de mes jours  
Et contempler la vie, exempt enfin d'épreuves,  
Comme du haut des monts on voit les grands détours  
Et les plis tourmentés des routes et des fleuves !

F. GUEX.

### CONGRÈS SUISSE D'HYGIÈNE SCOLAIRE

Les 13 et 14 juin, la Société suisse d'hygiène scolaire a eu sa troisième assemblée annuelle dans la grande salle du Bernoulianum, à Bâle. Un public très nombreux et sympathique a assisté aux travaux de cette utile société qui s'est donné pour but de faciliter l'échange des opinions sur les questions qui concernent l'hygiène scolaire et de favoriser les progrès de celle-ci en Suisse. Dans la séance du samedi, M. le Dr Burckhardt, professeur d'hygiène à l'Université de Bâle, et M. le Dr Bourquin, médecin scolaire à la Chaux-de-Fonds, ont présenté des rapports fort intéressants sur *la fréquence et la prophylaxie des maladies contagieuses à l'école* et les moyens de combattre celles-ci.

Puis, M. Keese, conseiller d'Etat, fournit des données utiles sur *les nouveaux bâtiments scolaires de Bâle* (genre de construction, matières employées, chauffage, éclairage, ventilation, etc., etc.) qui sont visités sous sa conduite.

Les congressistes assistent ensuite à une délicieuse soirée qui leur est offerte dans l'antique grande salle du Safran. La Lieder-tafel, le chœur de dames et l'orchestre ad hoc ont charmé leurs hôtes par leurs productions vraiment artistiques.

La première heure du dimanche a été consacrée à la reddition des comptes et au rapport de gestion du Comité, qui se propose de publier un bulletin périodique à partir de l'année prochaine.

Disons, en passant, que la magnifique publication du *Répertoire des prescriptions d'hygiène scolaire en Suisse* forme le poste le plus important des dépenses.

M. le Dr Siegrist, à Bâle, et M. le Dr Steiger, à Zurich, présentent ensuite des rapports bien documentés sur *l'anatomie et la réfraction de l'œil* (myopie, presbytie, astigmatisme) et sur le développement et les résultats de l'examen des yeux. Ils insistent sur la nécessité d'examiner d'une manière systématique les yeux des enfants aussi bien à leur entrée à l'école que dans le cours de la scolarité.

La séance se termine par un travail remarquable de M. le Dr Faeh, inspecteur scolaire à Bâle, sur *les institutions en vue du*

*bien-être de la jeunesse des écoles*: salles gardiennes, soupes scolaires, colonies de vacances, objets d'habillements distribués aux enfants pauvres (Lukasstiftung), travaux manuels, cours de tailleur pour les garçons, cours de cuisine pour les filles.

Les mémoires des différents rapporteurs et leurs conclusions seront publiés dans l'annuaire de la Société qui contiendra les vues et les plans des nouveaux bâtiments scolaires de Bâle, avec les devis et les renseignements statistiques. Le prochain congrès aura probablement lieu à Neuchâtel ou à Lucerne. Le Comité a été chargé d'entrer en pourparlers avec les autorités de ces deux villes.

A 1 heure et demie, un banquet animé réunit encore les participants au Casino d'été où d'excellentes paroles sont échangées.

Tous garderont le meilleur souvenir de ces deux journées et de la cordiale hospitalité des autorités et de la population de Bâle.

Puisse la Société suisse d'hygiène scolaire étendre toujours plus son activité bienfaisante ! Elle mérite à un haut degré l'appui et la sympathie de tous les citoyens qui s'intéressent à une éducation rationnelle de la jeunesse de nos écoles.

A. GYLAM.

## RECHERCHES PÉDOLOGIQUES

### **Le langage intérieur chez les enfants.**

On dit en commun adage que les hommes sont tous faits les uns comme les autres, ce qui s'entend des fonctions intellectuelles aussi bien et plus encore que de la ressemblance des corps. Mais, pour peu qu'on se donne la peine d'aller au fond des choses, on ne tarde pas à s'apercevoir que bien au contraire les diversités entre individus sont considérables et qu'on côtoierait de plus près la vérité en affirmant qu'autant il y a d'humains autant il y a de façons de comprendre et de sentir.

Cette remarque s'applique en plein au langage intérieur, que les Grecs appelaient le *logos*, c'est-à-dire à la fois *la parole* et *l'intelligence*. Il résultera de cette définition que ce que nous pensons, nous devons nécessairement l'articuler, le prononcer à haute voix ou mentalement. Or il n'en est rien, pas plus qu'il ne serait vrai de prétendre, comme l'a fait Egger, dès 1881, après l'avoir observé sur lui-même, que tout le monde entend les mots de ses pensées, ou de s'imaginer, parce que cela arrive à plusieurs, que chacun lit devant soi ses pensées comme dans un livre ouvert. Ce qui est exact, c'est que notre inséparable *cogito*, d'où Descartes fait découler la preuve même de notre existence personnelle, peut différer du tout au tout dans sa nature ou dans sa modalité, selon qu'il appartient à un type *moteur* (celui qui articule ses pensées), à un type *auditif* (celui qui entend ses pensées) ou à un type *visuel* (celui qui voit ses pensées). Encore y a-t-il de l'un à l'autre de ces types fondamentaux et dans ces types mêmes une foule de variétés encore peu connues sur lesquelles je me propose à mon tour d'attirer l'attention, en passant en revue quelques écoliers chez les-

quels j'ai rencontré sous ce rapport des particularités très remarquables.

Les premières études sur le langage intérieur sont la monographie de Egger, à laquelle j'ai déjà fait allusion, puis celle de Stricker. Plus tard ont paru des travaux d'ordre plus général de Ballet (le *Langage intérieur*, Alcan, 1888) et du Docteur Georges Saint-Paul (le *Langage intérieur*, Lyon et Paris, sans date). C'est à ce dernier que j'emprunte ma terminologie de *verbo-visuel* pour désigner celui qui lit *les mots* de ses pensées, de *verbo-auditif* pour désigner celui qui les entend, de *verbo-moteur* pour désigner celui qui les articule. J'ai nommé *symbolo-visuel* celui qui voit sa pensée sous une forme imagée ou réduite. Peut-être ferai-je bien de préciser encore le sens des deux mots *endophasie* et *photisme*: L'*endophasie*, c'est un terme commode que Saint-Paul a employé comme synonyme de langage intérieur; quant au *photisme* il se dit de toute lettre, de tout mot éveillant forcément une couleur déterminée lorsqu'il est pensé (ou entendu).

Dans les quatorze observations que, sans autre préambule, je vais maintenant présenter à mes lecteurs, il me suffira de suivre l'ordre chronologique dans lequel je les ai faites, après quoi j'essayerai d'en tirer quelques conclusions ou simples déductions.

OBSERVATION I

H. R., 13 ans, appartient à une famille nombreuse dont aucun membre ne possède de synesthésies. Lui, au contraire, aussi loin qu'il remonte dans ses souvenirs, est pourvu de *photismes*, le plus souvent alphabétiques, pour les lettres, pour les chiffres et pour tous les mots, avec forte tendance à faire absorber les lettres constitutantes de ces mots par la couleur d'une lettre dominante. Dans les chiffres composés, c'est le dernier, celui des unités, qui colore l'ensemble; ainsi, 124 et 1214 sont blancs comme 4; 819 est ardoise comme 9; 236, or comme 6; 375, brun comme 5. Il n'a ni diagrammes, ni personnifications. C'est un garçon intelligent et jouissant d'une bonne santé, mais, dans sa première enfance, il a été soigné pour une chorée dont il s'est parfaitement rétabli.

Pour son langage intérieur, H. R. est un *verbo-visuel-moteur*. Ce qu'il pense, il le voit écrit, à 2 mètres environ, en face de lui et de sa propre écriture, mais très grossie, car les lettres atteignent près de 5 centimètres de hauteur, et en même temps qu'il voit et lit sa pensée écrite de la sorte, il l'articule mentalement. En voici des exemples fournis par lui-même. Il s'est dit: *La patience est la vertu des saints*. Cette pensée avait un peu plus de longueur qu'un banc de classe (ces bancs ont 1 m. 45) et était écrite sur une seule ligne. — *Les enfants s'amusaient dans le jardin de leurs parents*. La longueur de cette pensée avait presque la largeur de la classe (environ 9 mètres). — *Les Autrichiens ont donné la liberté aux Genevois*. Même longueur que la précédente et toujours sur une seule ligne.

Quant à la couleur de l'écriture, elle se modifie d'après le fond devant lequel le regard est fixé: elle est jaunâtre devant un mur jaunâtre, noire devant la planche noire, etc. La nuit, les lettres sont vues et lues comme si elles n'avaient point de fond, et s'il fallait leur attribuer une couleur, ce serait celle de l'eau pure. D'une façon générale, les lettres « seraient légèrement plus foncées que les fonds devant lesquels elles flottent puisqu'elles se détachent très nettement de ces fonds auxquels elles empruntent pourtant leur couleur ». Ainsi s'exprime H. R., et, dans un autre ordre d'idées: « En dedans de moi, je m'imagine que je tourne la tête pour lire, mais, en réalité, je ne la tourne pas. Et c'est au moment où je lis que je prononce intérieurement ».

Ces phénomènes sont propres à *la pensée seule*. Car, lorsqu'il lit, entend ou écrit, H. R. revient à ses photismes. Quand il réfléchit à un mot isolé, le mot retrouve aussi sa couleur et n'a plus celle du fond occasionnel qu'il avait revêtue dans l'ensemble de la pensée. Ainsi, dans notre premier exemple, *patience* pris séparément est écrit en ocre-brun (couleur de *en*) et *vertu* en jaune (couleur de *u*).

La caractéristique de H. R., c'est son audition colorée pour tout ce qui est son ou réflexion et une verbo-visualisation intellectualisée (parce que grossie) pour tout ce qui est pensée rapide. Dans ce dernier cas, la mémoire graphique de son écriture est la seule qui s'impose et pas du tout la mémoire de la couleur de l'encre, puisque la couleur de l'écriture visualisée est empruntée au fond qui frappe la rétine au moment où se formule la pensée.

H. R. a une belle écriture et une bonne orthographe mais il éprouve une réelle difficulté pour l'étude de l'histoire où il brouille faits et dates d'une façon inconcevable. Il apprend ses leçons mentalement, et il est si peu auditif que pour retenir ce qu'il lit, il ne faut pas qu'il le lise à haute voix.

#### OBSERVATION II

H. P., 11 ans et demi, très intelligent et qui a plus d'une année d'avance sur ses camarades, n'a pas connu son père qui était Slave et qui mourut avant que son fils ait vu le jour. Comme, en plaisantant, je demandais dans une leçon à l'un de ses condisciples pourquoi il regardait toujours le plafond au moment de faire sa traduction latine et si cette traduction s'y trouvait écrite, H. P. s'empresa de lever la main : « Moi, Monsieur ! » s'écria-t-il naïvement, je vois passer tous les mots devant mes yeux ! » — Effectivement, H. P. visualise tout ce qu'il pense, entend ou écrit ; seule la lecture annule la visualisation.

Mais il y a plus. H. P. est un exemple d'un type qui est rare, celui de l'*auditivo-visuel verbal par simultanéité*. Ce qu'il pense, il l'entend dans ses oreilles et de sa propre voix, en même temps qu'il le voit écrit, à 25 centimètres de ses yeux, dans une belle et assez grosse écriture violette qui n'est pas la sienne et qui n'est celle d'aucune personne de sa connaissance. Les pensées sont écrites sur une seule ligne dont on ne voit qu'un bout, comme qui dirait une bande de papier se déroulant de façon à ce qu'on lise dans le sens de l'écriture en saisissant distinctement trois ou quatre mots à la fois. Mais il s'ajoute à l'écriture pour la plupart des mots expressifs une vue concrète de l'objet désigné qui croise la dite écriture de telle façon que rien n'est recouvert ni de l'objet, ni de l'écriture. Cela paraît sur le même plan et non superposé, maison, table, bateau, etc. conservant respectivement leur couleur naturelle sans recouvrir la moindre parcelle du violet de l'écriture (fig. 1).

A l'audition, c'est le même phénomène de visualisation que lorsqu'il pense, mais il entend alors la voix de ceux qui parlent et non plus la sienne propre.

H. P. n'a ni photismes, ni diagrammes, mais seulement quelques symboles pour la gamme et pour la semaine. Les notes de la gamme sont visualisées sur des fragments de portée, d'après la clef de sol, laquelle n'est pas marquée. Pour les jours de la semaine, *lundi* est écrit dans l'écriture violette ordinaire ; *mardi* aussi mais précédé d'un « gribouillon » qui, probablement tient lieu du lundi écoulé, *mercredi* est précédé de deux gribouillons et ainsi de suite jusqu'à *dimanche* qui, au lieu d'être précédé de six gribouillons, a un gribouillon à gauche et un à droite (fig. 2). Les gribouillons sont de la même couleur que l'écriture et, quant à cette couleur, H. P. serait assez porté à croire qu'elle pourrait provenir du fait que, lorsqu'il a appris à écrire, vers l'âge de six ans, on se servait, à son école, d'une encre violette. Informations prises, j'ai su qu'en effet c'était exact et qu'en outre la maîtresse qui donnait les leçons de calligraphie dans cette école possédait une écriture extrêmement belle. Toutefois, H. P., qui n'a aucun doute sur l'identité de couleur de ses visualisations et de l'encre qu'il employait jadis, n'oserait affirmer que les mots qu'il pense ou entend sont écrits dans l'écriture de

son ancienne maîtresse ; il lui semble que c'est un peu différent sans qu'il puisse spécifier en quoi. Cette légère restriction ne me paraît guère atténuer la probabilité d'une stéréotypation des modèles d'écriture de H. P. dans leur forme aussi bien que dans leur couleur, et je dirai qu'ici nous sommes en présence d'une verbo-visualisation de la pensée dans l'écriture d'une personne étrangère connue, jointe à l'audition de la propre voix de H. P. Il est auto-auditif en même temps qu'étero-visuéolo-verbal.

Quoique H. P. possède une excellente mémoire, il est, comme bon nombre d'enfants, passablement oublieux. Il le sait bien et use souvent, pour obvier à cet inconvénient, d'un bizarre procédé : « Je me promets, dit-il, une jouissance ou un plaisir pour l'instant qui précède celui où je dois me rappeler une commission ou autre chose ; ainsi je mangerai une pomme à telle heure et comme je suis sûr de ne pas oublier de la manger, la pomme mangée me rappellera ce que j'ai à faire ».

H. P. a une très grande facilité pour l'étude des langues étrangères et beaucoup moins pour le dessin, ce qui serait étonnant chez un visuel pur. Il faut croire qu'il est verbo-visuel beaucoup plus que simplement visuel et que le moment n'est pas éloigné où le mot qu'il lit annulera partout l'image qu'il perçoit aujourd'hui concurremment avec beaucoup de termes concrets.

Rien à dire de la santé de H. P. qui a toujours été excellente. Je noterai cependant qu'il a eu récemment un rêve somnambulique. « Je me suis levé de mon lit, écrit-il dans une composition. — Cela a réveillé maman qui a entendu des pas dans la chambre ; terrifiée, elle regarde : c'était moi qui me promenais, puis je revins dans mon lit. Le matin je me réveillai comme à l'ordinaire et je ne sus ce qui s'était passé que lorsque maman me le raconta ».

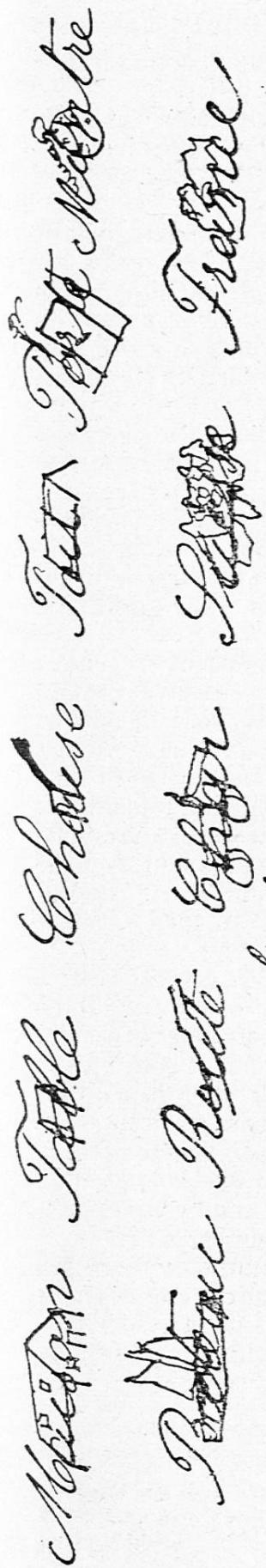


Fig. 1

2.  
Feb.

Dear friends, I hope you will receive  
my regards, my best regards, my best regards,  
and my best regards. I hope you will receive  
my regards, my best regards, my best regards.

OBSERVATION III

F. T., garçon de 13 ans, assez intelligent et jouissant d'une bonne santé, a quelques photismes pour des mots isolés<sup>1</sup> et pour toutes les voyelles.

C'est un *auditivo-visuel verbal alternatif* (et non par simultanéité comme le précédent), c'est-à-dire que sa pensée est tantôt vue écrite, tantôt entendue, chacun de ces deux modes s'excluant tour à tour. Lorsqu'il est seul à penser, de deux choses l'une :

a) ou bien il voit à 1 mètre ou un peu plus, toujours sur une seule ligne et dans le sens de l'écriture, sa pensée écrite en *lettres brillantes lumineuses* sur fond noir. C'est une bonne écriture courante, d'une grosse moyenne et ayant du rapport avec celle d'un enfant qui écrirait bien, mais ce n'est ni la sienne, ni celle d'aucune personne connue. Les mots passent très vite comme s'ils se déroulaient et il lui semble qu'il les lit avec des yeux placés presque derrière les autres, mais un peu plus dans la direction des oreilles ;

b) ou bien quand il ne lit pas sa pensée, il l'entend et les voix entendues varient, mais sont toujours, sans atténuation de timbre, les voix de personnes qu'il connaît ou qu'il a connues, celles de son père, de sa mère, de ses professeurs, du jardinier, de la bonne, etc., et, comme cela est naturel, la voix est généralement appropriée au sens que revêt la pensée ; ainsi ce sera, pour les affaires d'église, de préférence la voix du curé, pour les affaires d'école, la mienne, quoiqu'au-paravant il entendit et parfois entende encore celle de ses anciens maîtres, ou aussi celle d'un camarade.

Il est difficile de savoir si F. T. lit ou entend le plus fréquemment sa pensée. Il croit sans en être absolument certain qu'à l'école elle serait plus souvent entendue que lue, tandis que lorsqu'il est seul ce serait l'inverse ; ce dont il est sûr, c'est qu'il n'y a jamais exclusion d'un mode par rapport à l'autre. A ma question : « Préférez-vous lire ou entendre ce que vous pensez ? » il me répond : « Oh ! j'aime beaucoup mieux le lire ! » Et à propos de cette réponse, je ferai deux remarques :

1<sup>o</sup> F. T. ne craint pas l'effort et il rachète par un travail consciencieux ses déficits de raisonnement : or, s'il préfère lire sa pensée à 1 mètre au moins plutôt que de l'entendre, cela doit être cependant plus fatigant. Il y a, semble-t-il, relation étroite entre son tempérament actif et son plaisir plus grand à lire qu'à entendre sa pensée.

2<sup>o</sup> Entendre étant, d'après lui, moins agréable que lire, F. T. est très porté à accompagner son audition de pensée d'un réflexe complémentaire moteur. Il ne me l'a pas dit, mais j'ai constaté maintes fois, en classe, qu'il articule sa pensée, je ne dirai pas à demi-voix, mais à quart de voix et assez nettement pour qu'elle arrive à mes oreilles. Il l'articule sans s'en douter et paraît surpris lorsqu'on lui en fait l'observation ; c'est cela même qui m'a amené à découvrir sa curieuse endophasie. On pourrait dire je crois que F. T. est un *auditivo-moteur simultané*<sup>2</sup>, quand il n'est pas *verbo-visuel*, et que lorsque, pour une raison quelconque, il ne peut joindre la motricité à l'audition, par exemple lorsqu'il se rend compte qu'il est en société ou en classe, il en est affecté d'une façon plutôt désagréable.

F. T. a constaté qu'il lui arrive d'entendre des voix de personnes qu'il n'a pas vues depuis très longtemps, mais que c'est d'autant moins fréquent que le temps où il les a vues est plus reculé. Cela tient évidemment aux lois de la pensée qui, dans les cas ordinaires et surtout chez l'enfant, veulent que l'actualité occupe une beaucoup plus large place que les faits passés.

<sup>1</sup> Ce sont en particulier les photismes de jour : *Lundi noir sombre, mardi brun, mercredi vert tendre, jeudi jaune clair, vendredi gris très foncé, samedi bleu de ciel et dimanche blanc de neige.*

<sup>2</sup> Ce type très rare, rappelé par le Dr Saint Paul qui ne l'a point rencontré dans son enquête, a été reconnu par Ballet, mais en connexion avec un état pathologique : « la langue de M. X., disait Ballet, se meut malgré lui au moment où parle la voix intérieure (ouv. cité, p. 64) ».

Autre constatation : lorsque F. T. pense à tel ou tel monsieur, assez ordinairement c'est la voix du dit monsieur qu'il entend. Mais s'il est assis à côté de son père ou de n'importe qui, ce sera de préférence la voix de la personne siégeant à côté de lui. De même, lorsque je l'interroge, la réponse qu'il va me faire est, en général, préalablement entendue par ma voix ; lorsque je prie un camarade de l'interroger, la réponse est entendue par la voix du camarade. D'où il résulte que la pensée est en rapport de voix avec la personne qui en est l'objet, à moins que ce rapport ne soit annulé par une sensation ou préoccupation plus directe ayant trait, comme dans les exemples précédents, à quelqu'un qui est assis auprès de F. T. ou qui l'interroge. N'importe qu'à celui qui n'éprouve pas ce genre de phénomènes il paraîtrait exécutable et fort pénible d'être obligé de toujours voir ou entendre ses pensées. Voici quelques exemples de pensées formulées par F. T. avec les voix correspondantes : *le paysage est beau quand je descends le matin !* c'était la voix du jardinier actuel de son père. — *Il faudra que je repasse envore pour mes examens*, c'était ma voix. — *Ernest va apprendre le métier de charpentier*, c'était la voix du dit garçon.

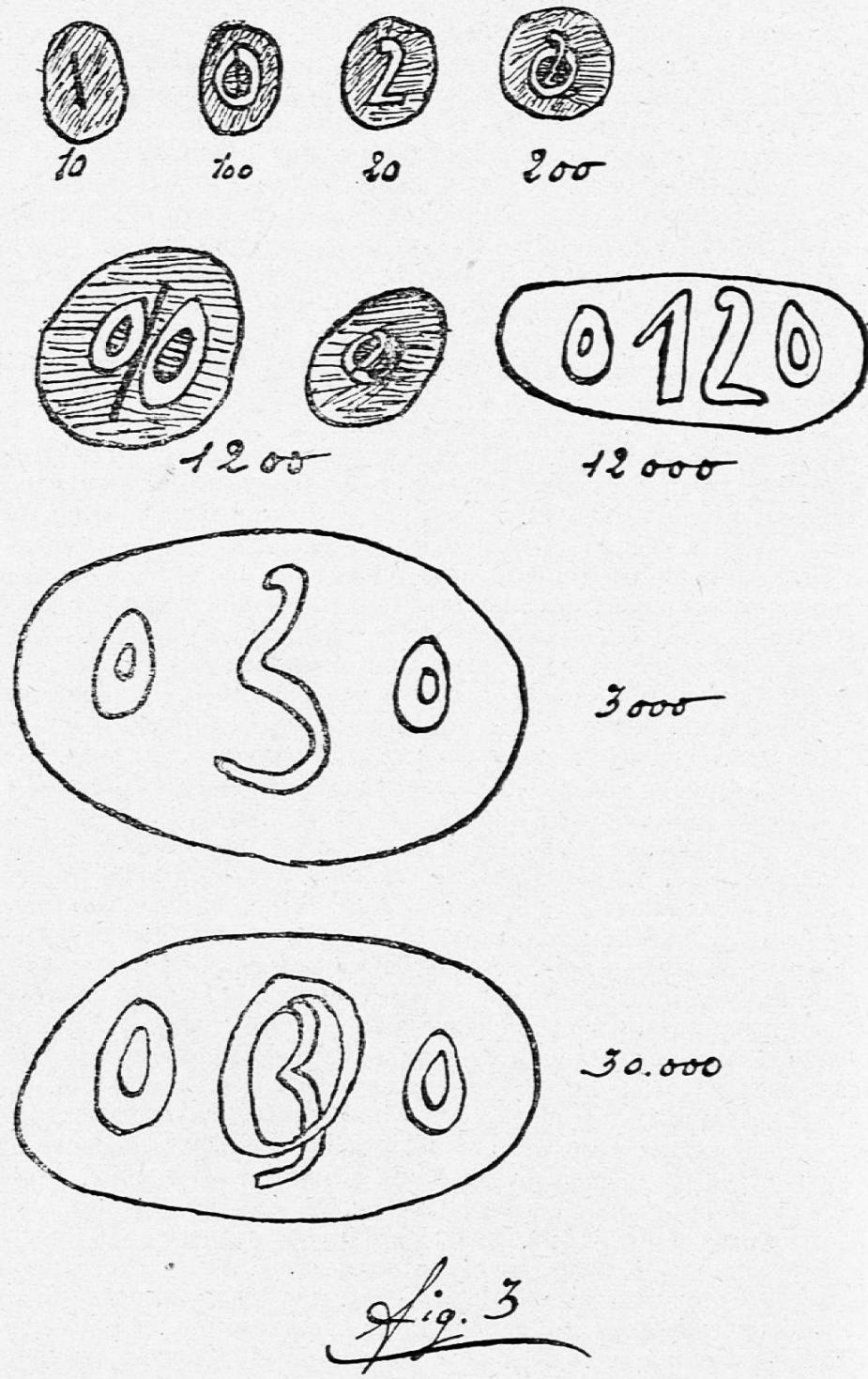
#### OBSERVATION IV

C. J. est un garçon de 12 ans, intelligent et plus raisonnable qu'imprégnatif ; il est précis et concis jusqu'à l'exagération, aussi a-t-il quelque peine à trouver des développements pour ses compositions. Volontiers, il dispose par rimes, ou par ordre alphabétique les faits ou noms à mémoriser ; il pratique le principe du moindre effort, ce qui tient peut-être à une myopie qui date de l'âge de 5 à 6 ans et qui l'oblige à porter constamment des lunettes. Je me demande même si cette myopie survenue à un moment où il savait déjà lire et écrire n'a pas été la cause de la tournure symbolique qu'a prise la visualisation de ses pensées.

On pourrait dire, en effet, que C. J. est un *symbolo-visuel*. Ce qu'il pense, il le voit sous forme de symbole à une distance qui varie suivant le fond devant lequel il se trouve. Il en est de même pour ce qu'il entend et lit, mais l'image est alors plus terne, quoique encore parfaitement nette. Pour les chiffres et pour les noms des couleurs le symbole est accompagné de photismes.

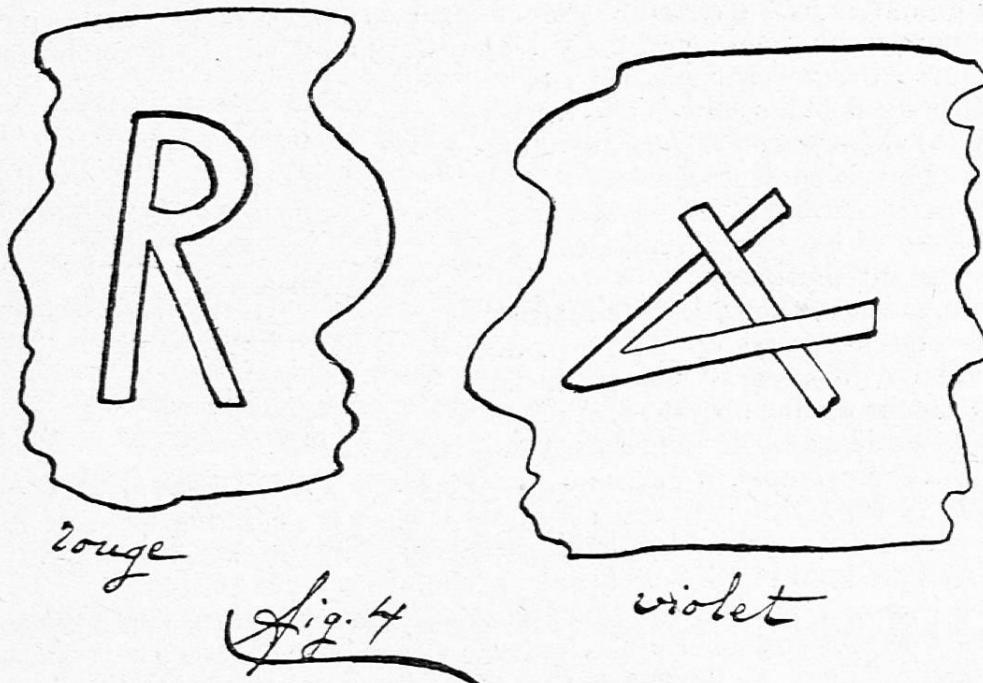
*Endphasie et photismes numériques.* Les chiffres impairs sont foncés et les pairs sont clairs ; 1, 3, 5, passent du gris au brun, 2 et 4 du blanc au bleu. Les chiffres portent leur couleur à l'intérieur sans que cela déborde et ont une dizaine de centimètres de hauteur ; ils reposent sur un fond bleu devant le ciel bleu, noir devant le tableau noir, ocre devant un mur ocre, etc. « Après le 5 vient une sorte de barrière invisible, mais, me dit-il, chaque fois que je dépasse 5, c'est plus frappant comme couleur et je change d'atmosphère ; plus je vais loin, plus c'est agréable et meilleure est mon humeur ». Le 5 est brun foncé, le 15 est d'un brun plus clair que le 5 ; le 10 est plus clair que le 4 et ainsi de suite, me dit-il encore, jusqu'au blanc qui est placé à un chiffre d'autant supérieur que je compte plus loin ». — Le 2 est d'un blanc bleuté, le 4 bleu, le 6 vert mélangé de beaucoup de bleu, le 8 de la même couleur que le 4 mais en plus clair, le 12 de la même couleur que le 6 mais aussi en plus clair, et l'on arrive à des blancs très blancs pour les gros chiffres 1000, 2000, 10 000. Par rapport à 10 000, le 1000 est d'un blanc jaune et le 2000 d'un blanc moins jaune. À remarquer que les contours des chiffres sont d'un noir uniforme, c'est une légère bordure qui limite la couleur. — Voici maintenant où commence la symbolisation : Le 10 n'a pas sa figure habituelle d'un *un* suivi d'un *zéro*, mais le *un* est enclavé dans le *zéro* ; le 100 n'est pas un *un* suivi de deux *zéros*, mais c'est un *un* plus ou moins enclavé dans deux *zéros* de dimension différente formant comme deux zones concentriques entre lesquelles il y a un espace blanc. De même pour 20 et pour 200, le 2 est enclavé dans un et deux zéros. Le 1000 est un 1 précédé et suivi d'un zéro, 2000 c'est un 2 précédé et suivi d'un zéro et ainsi de suite. Les chiffres composés reposent sur un premier fond ou cartouche de la même couleur qu'eux et qui s'en dis-

tingue à cause des contours noirs dont j'ai parlé, et ce cartouche s'applique sur n'importe quel fond occasionnel, ciel, paroi, etc. La fig. 3 permettra de se rendre

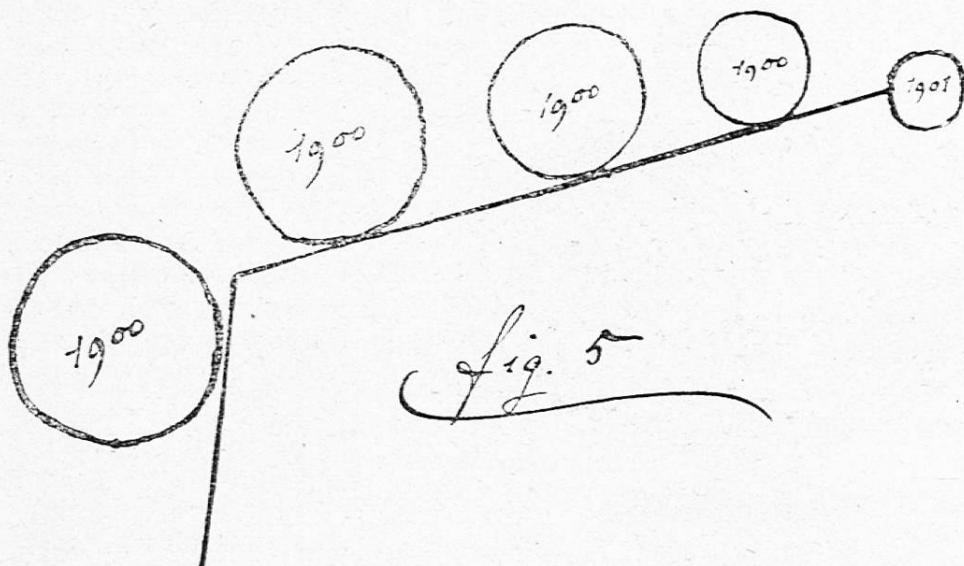


compte de cette étrange endphasie. On y verra le 10 qui est un 1 entouré d'un zéro brun, le 100 qui est d'un brun un peu plus clair que le 10, mais qui a un zéro de plus, encastré en partie dans le 1; ici, les deux zéros forment deux zones concentriques brunes séparées par une zone blanche. Même procédé pour 20 et pour 200, mais le 2 comme les zéros sont d'un blanc légèrement bleué. Pour 1200 que

C. J. lit mille deux cents (et non douze cents), le symbole est subdivisé de la même façon qu'à la lecture. 1200 repose sur un seul cartouche de la couleur du



12 mais en plus clair ; 3000 et 30 000 sont bruns pour le 3 avec la même couleur, mais en plus clair pour les zéros et le cartouche est également brun. On aura remarqué dans ces divers exemples que les zéros perdent ou à peu près dans les nombres impairs leur couleur naturelle pour prendre celle du chiffre expressif, et ils deviennent bruns dans 10, 100, 3000, 30 000, comme le 1 et le 3 ; dans 20,



200, etc., ils conservent leur couleur d'un blanc bleué qui est celle du 2 lui-même, avec une simple différence de clarté. — C'est donc en pensant aux chiffres (comme aussi en les entendant ou en les prononçant ou même en les lisant, quoique à un degré un peu moindre) que C. J. voit devant lui les symboles dont je viens de donner des exemples.

*Endphasie et photismes des noms de couleurs.* Lorsqu'il pense à telle ou telle cou-

leur ou lorsqu'on en parle, C. J. voit la lettre initiale ou les deux premières lettres du nom de la couleur en grosses majuscules blanches à contour noir, de 10 centimètres de hauteur, comme les chiffres. Ces majuscules sont « sur des placards formant autour d'elles une grande tache éparsillée de la couleur que symbolise la majuscule : pour vert un V blanc sur placard vert, pour violet un V et un I blancs entrelacés sur placard violet, pour rouge un R blanc sur placard rouge, etc. (fig. 4) ». — A remarquer que c'est pour les noms de couleurs seulement que les lettres symboliques sont *blanches* ; partout ailleurs elles sont noires comme les caractères d'imprimerie.

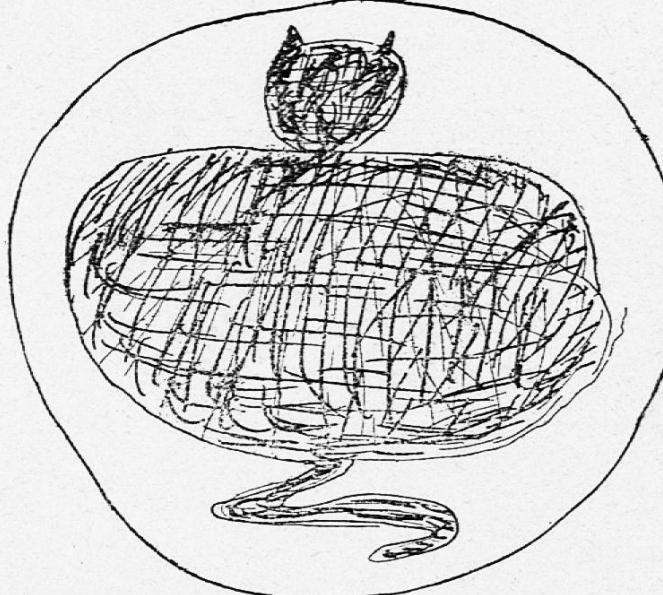
*Années, saisons et mois.* Lorsqu'il pense à l'année ou lorsqu'on en parle, C. J. voit un cercle qui descend une pente de droite à gauche en augmentant jusqu'à ce qu'au bout de la pente il tombe dans un abîme. Si, par exemple, il pense au Nouvel-An de 1901, il voit 1900 très gros qui tombe et 1901 très petit qui surgit au haut de la pente (fig. 5). « Je les vois bouger », me dit-il. Mais s'il entend parler de 1850 ou s'il pense à 1870, les cercles portant 1850 et 1870 occupent juste le milieu de la pente.

Pour les saisons, il visualise trois d'entre elles, le printemps, l'été et l'automne sous forme de tableaux déterminés, paysage et personnages se rapportant au jardin de sa grand'mère. Le tableau de l'hiver se trouve au Salève, près de la croix de Monnetier (quoiqu'il n'y soit jamais allé dans cette saison) et il décrirait jusque dans leurs moindres détails les talus de neige, les figures, les vêtements et les mouvements des gens imaginaires qui se lugent, rient et crient.

Les noms des mois sont vus sous la forme de leur initiale en grosse minuscule imprimée dans un cadre carré qui a une dizaine de centimètres de côté, comme

qui dirait un grand trou dans un papier, avec les lettres j, f, m (pour janvier, février et mars), etc., qui se succèdent, chaque lettre atteignant presque les bords du cadre.

*Alphabet et phrases.* En récitant l'alphabet ou en y pensant, C. J. voit se succéder les lettres en capitales imprimées, noires. Mais lorsqu'il pense à n'importe quoi ou en entend parler, les pensées se déroulent devant ses yeux, non telles quelles, mais abrégées de manière à ne présenter que les lettres initiales des mots, en minuscules imprimées. Et chaque pensée, chaque phrase ainsi condensée se trouve



dans un cadre. A ces lettres initiales s'entremêle un objet, un paysage, etc., en rapport avec la pensée. Il suffira d'en donner l'exemple suivant : *Les montagnes de la Suisse sont belles*, cette pensée est vue sous la forme de pics montagneux avec l'inscription L. m. d. S. s. b. (fig. 6.)

Toutefois, quand il a regardé machinalement et sans y penser un arbre, un ani-



mal, etc., il le voit ensuite « dessiné sur la paupière » très grossie et transportée à environ 35 centimètres de ses yeux. Suivant sa grandeur, l'objet sera réduit ou amplifié ; il couvre la paupière en laissant une petite marge ; une « pernette » (coccinelle) sera très grossie, un arbre très réduit. Le fond est noir et si c'est un chat noir qui paraît, il se distinguera du fond par une bordure blanche qui l'en-tourera. La fig. 7 représente grossièrement un chat vu de dos, sur la paupière.

Si c'est le besoin qui rend créateur, C. J. avec son imagination sèche et utilitaire en serait un exemple probant. De bonne heure, on lui a fait comprendre la valeur de l'argent et avant de connaître les chiffres, il savait ce que signifiait le fait de recevoir 100 ou 200 francs. « Quand j'étais tout petit bébé, m'a-t-il dit, papa laissait quelquefois traîner de l'argent et un jour que j'allais jeter dans le fourneau un écu de cinq francs, il m'a expliqué la valeur de cette pièce ! » Ne serait-ce point de là que vient la barrière après le 5 et la nouvelle atmosphère dont j'ai parlé plus haut ? Quoi qu'il en soit, le centre intellectuel est constamment actif dans la visualisation symbolique de la pensée de C. J. à laquelle il imprime, je suppose, un certain ralentissement, ralentissement que j'ai constaté, dès que je l'ai eu connu, chez ce garçon, d'ailleurs très bien doué.

(A suivre.)

A. LEMAÎTRE.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**Assemblée générale de la Société pédagogique vaudoise.** — La fête du corps enseignant primaire aura lieu, comme on le sait, les 8 et 9 août prochains, à Morges. Les autorités communales, le corps enseignant et la population tout entière préparent activement une réception simple, mais pleine de cordialité. Elle sera dirigée par un Comité d'organisation ayant comme président d'honneur M. le préfet Pachoud, comme président effectif M. le syndic de Morges.

L'assemblée générale de notre association aura lieu au temple, le matin du 8 août. Le principal objet à l'ordre du jour sera la discussion du rapport de *M. Ernest Briod*, instituteur à Fey, sur l'*enseignement des sciences naturelles et les musées scolaires*. La cérémonie sera rehaussée par un morceau d'orgues exécuté par M. le prof. G. Humbert et deux chœurs du corps enseignant primaire, sous la direction de M. Bailly, instituteur à Vullierens.

Le banquet sera servi dans une cantine louée par le Comité d'organisation et élevée sous les beaux ombrages de la grande place de Morges. Après le banquet, nos collègues pourront visiter le château de Vufflens, l'un des plus intéressants et des mieux conservés de la Suisse. Qui ne se souvient de la légende des quatre tourelles du château racontée par M<sup>me</sup> de Montolieu ?

Le soir, partie familière des plus joyeuses avec le concours des sociétés locales.

N'oublions pas de mentionner que le matin, à l'arrivée des trains, une collation (petits pains, salées, thé et vin) sera offerte aux participants.

La *deuxième journée* promet d'être particulièrement agréable. Le programme prévoit une superbe course en bateau Morges-Evian-Thonon-Touques-Genève-Morges. Le prix de cette course est

fixé à 2 francs. Il y aura des arrêts à Genève, Evian, Thonon. Le dîner  *facultatif* aura lieu à Touques (fr. 1,30 sans vin, fr. 1,50 avec vin).

La course sera agrémentée par les productions d'un bon orchestre de vingt exécutants, presque tous instituteurs, placés sous la direction de notre collègue de Pully, M. Studer.

A Genève, nos collègues, dit-on, nous réservent un cordial accueil. L'arrivée aura lieu à 1 heure et demie, au port de l'Ariana, puis visite de ce magnifique musée, dont quelques collections sont uniques au monde. Le départ de Genève est fixé à 4 heures et demie.

Le prix de la *carte de fête*, donnant droit aux collations, au banquet, au logement, etc., est fixé au prix minime de fr. 3,50. Ce prix n'a pu être obtenu que grâce aux subventions du Comité de la Société pédagogique vaudoise, de la Municipalité et de la population de Morges, des autorités de plusieurs communes du district, dont on ne saurait trop reconnaître le dévouement et la générosité.

Que les institutrices et les instituteurs de tout le canton se préparent, dès maintenant, à assister à notre fête vaudoise. C'est pour eux un devoir avant d'être un plaisir. Qui sait ? Bientôt, peut-être, nous aurons à faire preuve d'union et de concorde. Montrons, dès maintenant, que nous formons vraiment un corps qui est une force avec laquelle il faudra compter. Nos collègues du district de Morges n'épargnent aucune peine pour que les 8 et 9 août prochains soient des journées de bonheur et de saine joie. Faisons preuve de reconnaissance en assistant nombreux à notre réunion de famille. A Morges donc, sans hésitations, à la date indiquée !

Ernest SAVARY.

NEUCHATEL. — **Société pédagogique.** — Séance du Comité central au Collège de la Promenade, à Neuchâtel, le 29 juin.

M. Ulysse Perrenoud, instituteur aux Ponts-de-Martel, ayant été nommé directeur de l'Asile des Billodes, au Locle, est remplacé à la vice-présidence du Comité central par M. Rusillon, instituteur à Couvet.

On se souvient qu'un concours avait été ouvert sur les deux questions suivantes :

- a) L'instituteur, ses droits, ses devoirs.
- b) L'enseignement de l'instruction civique à l'école primaire et à l'école complémentaire.

Trois travaux ont été livrés au Comité central, dont un sur la première question et deux sur la seconde.

Ces travaux seront soumis à l'appréciation d'un jury composé de MM. Blaser, inspecteur des écoles, Rosselet, instituteur à Bevaix, et Mauchat, instituteur à La Chaux-de-Fonds.

A propos de la prochaine fête de chant, M. Thiébaud, président, demande à Messieurs les délégués de districts à quoi en est l'étude des morceaux choisis, chœurs mixtes et chœurs d'hommes. Les renseignements obtenus lui prouvent que cette étude est en bonne voie et pourra être terminée prochainement. En conséquence, le bureau du Comité central est chargé de faire les démarches nécessaires auprès du Département de l'instruction publique pour que fête de chant et assemblée annuelle de la Société coïncident si possible avec les conférences générales d'automne.

HINTENLANG.

**XVII<sup>me</sup> cours normal suisse de travaux manuels.** — Ce cours compte 148 participants venus de tous les cantons de la Suisse (79 de la Suisse allemande) et qui forment les sections suivantes : Cours élémentaire 12. Cartonnage, groupe romand 22. Id. groupe allemand 28. Menuiserie, groupe romand 18. Id. groupe allemand 20. Sculpture 16, Modelage 22. Cours spécial (préparation de matériel intuitif 40).

Il a été ouvert dimanche dans l'Aula de l'Ecole normale.

M. *Beausire*, chef de service, prend le premier la parole pour excuser M. Decopet, chef du Département de l'instruction publique, empêché d'assister à cette séance. Il souhaite la bienvenue à tous et rappelle les bons souvenirs des cours de Glaris : « Vous aurez à travailler ici, chaque jour du matin au soir, car dans nos cours normaux nous ne connaissons pas encore la journée de huit heures ». Il espère que l'exposition qui clôturera le cours égalera et même surpassera ses devancières. Il le faut, car les travaux manuels ont leurs détracteurs, et il s'agit de prouver la valeur de cet enseignement, quand il est compris avec intelligence. Ce cours portera d'heureux fruits, bien qu'on prétende « qu'il n'y a pas de pires élèves que les maîtres en vacances ».

M. *David*, directeur des écoles communales, souhaite la bienvenue, en particulier à nos confédérés. Les participants au cours se trouvent à Lausanne dans un milieu favorable, car, dans la capitale vaudoise, les travaux manuels sont en plein développement et considérés comme utiles à un quadruple point de vue.

Le président du comité central de la Société suisse des travaux manuels, M. *Scheurer*, de Berne, prend ensuite la parole. Au nom du comité qu'il préside, il parle des conditions d'organisation du cours, subventionné, pour une moitié, par le Département fédéral de l'Industrie et, pour l'autre, par les cantons. « Notre présence dans ce bâtiment est un gage de réussite du cours. « Où, en effet, pourrions-nous être mieux que dans cet établissement modèle qui, le premier en Suisse, a organisé de toutes pièces les travaux manuels pour instituteurs ? » S'adressant aux participants du cours, M. *Scheurer* leur dit ce que sont les vacances à ses yeux. Elles ne sont pas là pour ne rien faire du tout, mais bien pour se récréer par autre chose que ce que l'on faisait. « Au travail donc, car la moisson est grande. »

Le discours de M. *Scheurer*, prononcé avec conviction et chaleur communicative, a fait une excellente impression.

M. A. *Grandchamp* enfin, directeur du cours, remercie le Département vaudois de l'instruction publique, ainsi que MM. *David* et *Scheurer* de ce qu'ils font pour la cause du travail manuel en général et pour l'organisation de ce cours en particulier. Il assure ses collègues de tout son dévouement et de toute sa sollicitude. « Rien ne sera négligé pour que vous gardiez de votre séjour à Lausanne le souvenir d'un temps utilement employé. »

M. *Grandchamp* fait connaître ensuite les remplacements auxquels il a dû procéder à la dernière heure, à la suite de la maladie de M. *Lavanchy*, contrôleur des écoles, et de l'empêchement de M. *Weckerle*, de Bâle ; puis il présente à ses collègues les divers maîtres des sections.

Le soir, à 8 heures, a eu lieu une séance familière au Cercle de Beau-Séjour, où le Département de l'instruction publique offrait quelques bouteilles de nos meilleurs crus.

## REVUE DES JOURNAUX

On lit dans le *Berner-Schulblatt* : Le montant des pensions de retraite payées au corps enseignant primaire vaudois par la caisse cantonale s'élève à 219 224 f. 51 ; celui des contributions versées par les intéressés est de 41 508 f. 60. Honneur à l'ancien pays sujet des puissants seigneurs de Berne !

**Une Ecole normale au Japon.** — M. A. Gricourt nous fait connaître, dans la *Revue pédagogique*, d'après un article du *Journal of Education*, une Ecole normale japonaise. C'est celle de Sendai, qui compte 31 professeurs et 240 élèves.

La partie principale de l'Ecole consiste en un vaste bâtiment, devant lequel s'étend un jardin botanique. Cette construction renferme neuf amphithéâtres, des laboratoires très riches, des musées de biologie, d'archéologie, de minéralogie, avec de nombreux microscopes pour les études personnelles ; un salon très abondamment fourni d'œuvres d'art, une salle de musique avec orgue et piano, des bibliothèques générale et classique, un musée géographique avec ample provision de photographies et cartes, échantillons des divers produits de l'industrie ; toute une série d'équipements, sacs et fusils, pour l'instruction militaire, très en honneur au Japon ; une salle des professeurs, où les maîtres peuvent se reposer, et même prendre une tasse de thé. L'éclairage électrique est installé partout.

A côté se trouve une école annexe comprenant 500 garçons et filles. La rénommée de l'Ecole normale est telle qu'il a fallu aménager une pièce spéciale pour les visiteurs.

Les cours continuent pendant les vacances. Les élèves habituels sont alors remplacés par des maîtres déjà en exercice ; ceux-ci viennent, avec beaucoup d'application, y préparer une sorte de certificat pédagogique qui leur est octroyé après examen par le gouverneur de la province.

Toutes les Ecoles normales des pays soi-disant civilisés et celles de nos cantons suisses en particulier, en peuvent-elles dire autant ?

**Le président Roosevelt et l'école primaire.** — Le président de la république des Etats-Unis est un partisan de l'*école primaire pour tous*.

Le *Bulletin-Carnaud* nous apprend que Archibald Roosevelt, âgé de sept ans, fréquente une simple école primaire de Washington.

« On prend même la peine de citer les noms des élèves qui sont assis à la même table que le jeune Roosevelt. Victor Schutz, fils d'un boulanger ; Esie Mac Neely, fils d'un aubergiste ; John Tales, fils d'un cocher, Elsie Lyng, fille d'un confiseur ; Abraham Drainstock, fils d'un tailleur ; Abraham Cohen, fils d'un épicier ; et Franz Marrisson, fils d'un croquemort. »

Voilà un président qui n'est pas seulement démocrate de nom ; il l'est aussi de fait.

## BIBLIOGRAPHIE

*E. Hulliger : Contrôle de la Caisse et du Caissier dans les sociétés et les administrations. Introduction à l'étude de la comptabilité constante.*

Ce titre un peu long est celui d'une brochure de douze pages parue à Hasselt et due à M. Hulliger, professeur à Neuchâtel. Bien qu'arrivant sept ans après la traduction de la *Comptabilité constante* de M. Hügli, elle se propose d'initier les lecteurs aux procédés de cette méthode de tenue des livres.

Il s'agit en comptabilité constante de pouvoir exercer un contrôle permanent sur les divers postes d'une administration. On sait que tel est depuis longtemps le but des « parties doubles » auxquelles on ne peut guère reprocher que d'inutiles longueurs d'écritures et une théorie embrouillée à plaisir dans la plupart des traités didactiques. La nouvelle méthode que M. Hulliger cherche à propager échappe-t-elle à ces critiques ? Nous ne le pensons pas, au moins en ce qui concerne le commerce proprement dit. L'auteur fait jouer deux comptes : « Restes actifs » et « Restes passifs » où viennent aboutir toutes les opérations non soldées, à l'exception des mouvements de caisse qui doivent être contrôlés par ces inscriptions. L'usage de ces comptes paraît peu différer de celui des comptes « Clients » et « Fournisseurs » de la comptabilité centralisée française, sauf en ce que les opérations de caisse n'y vont pas. Un exemple succinct, précédé de notions qu'on voudrait plus claires, forme le fonds de l'opusculle que nous signions à tous ceux qu'intéressent les progrès de la matière comptable. E. M.

## PARTIE PRATIQUE

### LANGUE FRANÇAISE

#### Les clichés de style.

Nos lecteurs ont lu, sans doute, un excellent ouvrage, paru il y a quelques années et intitulé *l'Art d'écrire enseigné en vingt leçons*. L'auteur, M. Albalat, un rhéteur original, mais sévère et parfois exclusif, dans un chapitre sur l'*originalité du style*, capable de déconcerter les plus habiles dans l'art de bien dire, condamne sans pitié des expressions telles que *chevelure abondante*, *charme pénétrant*, *délicieuse réverie*, *joie inespérée*, *singulier mélange*, qu'il taxe impitoyablement de redondances et de banalités. Cet arrêt sans recours nous avait fort étonné. Heureusement pour nous et pour tous ceux qui n'ont pas le privilège d'être ou de paraître originaux, le fameux chapitre des *expressions banales* a été analysé de main de maître (pardonnez le cliché) par M. Georges Pellissier, dans un article de la *Revue bleue*, sous le titre *Clichés de style*.

Nous voudrions en donner ici un fidèle mais bref compte rendu.

Les clichés de style sont, par étymologie, la répétition d'une phrase mille fois dite, tandis que les clichés de pensée sont les lieux communs.

Mais l'emploi universel d'expressions sans cesse répétées ne suffit pas à en faire des clichés. On dit et l'on répète des expressions comme *il pleut*, *j'ai faim*, *je vous salue*, sans qu'on puisse appeler ces expressions des banalités ; une expression juste et propre, si commune soit-elle, n'est, ne saurait, en aucun cas, être banale.

Or, c'est ce que le sévère M. Albalat n'admet pas, puisqu'il met au nombre des clichés : *concevoir des craintes*, *inspirer un sentiment*, etc. Ici les raisons qu'il donne ne sont ni fortes, ni originales : « Ne dites pas, *offrir le spectacle*, car on dit, *offrir des dragées* ; ni *exprimer la surprise*, car on dit, *exprimer le jus d'un citron* ». A ce compte, il ne faut pas non plus dire, *je vous aime*, car on dit aussi *j'aime les épinards*.

On peut être puriste pour son propre compte, mais qu'on se garde d'imposer ses principes à ceux qui n'en ont que faire. Si l'on reproche aux grands écrivains telle locution un peu bizarre, si leur style sent parfois la recherche et l'art, qu'en sera-t-il de celui d'un écrivain d'occasion qui n'écrit que pour dire ce qu'il sait ou ce qu'il veut ? Il n'osera prendre la plume après avoir lu le chapitre de M. Albalat, car partout il se servira des expressions de tout le monde. S'il veut s'en abstenir, il se trouvera pauvre de ressources, puisque, d'après certains rhéteurs, il faut éviter la périphrase et les mots cent fois dits. Cette rigueur peut très bien produire ce qu'on voulait éviter, le défaut de simplicité et de naturel. Aussi faut-il bien distinguer ce qui est réellement cliché de style, banalité, de ce qui est expression juste, mot propre. Quand M. Jourdain dit : *Nicole, apportez-moi mes pantoufles*, il parle comme tout le monde, et nous redirons cela après lui sans crainte d'être banal ; tandis que s'il nous arrivait de dire : *Voiturez-nous les commodités de la conversation*, nous tomberions dans l'abominable cliché.

Les clichés ont pour cause l'absence de toute personnalité ou bien l'emprunt d'une personnalité étrangère. Il n'y a, de ce fait, pas de cliché dans la langue des sciences, puisque là le tempérament, l'humeur, l'idiosyncrasie ne peuvent agir sur l'expression.

« La différence essentielle de l'art à la science consiste en ce que la science est impersonnelle, tandis que l'art, au contraire, suppose l'intervention du *moi*. La science démontre ou constate des vérités qui sont également vraies pour tout le monde ; l'art modifie le réel en l'accommodant à telle ou telle vision individuelle.

On peut comparer le moi moral de l'artiste avec une sorte de milieu qui réfracte les objets. »

Ceux qui écrivent sans autre préoccupation que de dire des choses justes en s'exprimant comme tout le monde ne sont pas des artistes ; ils font usage des clichés de style du premier genre. Ceux qui veulent viser à l'effet en se parant des plumes d'autrui répèteront des choses peut-être rarement dites, mais qui ne supportent d'être dites qu'une fois, sinon l'on tombe dans le style affecté, banal, ridicule.

Que convient-il donc d'appeler *clichés* ? Les locutions propres, quoique souvent redites, n'en sont pas. « Il y a certainement cliché, dit M. Pellissier, toutes les fois que la phrase redite exprima chez son inventeur certain mouvement particulier de la sensibilité et de l'imagination, qui sont ce que chacun a de personnel. Or, l'imagination et la sensibilité se traduisent par des figures. Aussi les clichés sont-ils pour la plupart des phrases figurées, notamment les périphrases et les métaphores. Dans les premières, il faut comprendre celles qui, purement décoratives, n'ajoutent rien à la pensée. Exemples :

*Le long fruit d'or, pour la poire ;  
le lacet fatal, pour la corde (avec laquelle on se pend) ;  
l'aigle de Meaux, pour Bossuet.* »

Dans les métaphores, il ne faut pas comprendre comme clichés celles qui sont nécessaires parce que le terme propre n'existe plus : *une feuille de papier, une plume de fer* ; de même les métaphores mortes, c'est-à-dire celles où la comparaison primitive a disparu par suite, justement, d'un usage répété de l'expression qui est devenue abstraite.

« C'est le contraste entre la prétention de l'auteur et la banalité de son style, qui rend le cliché ridicule. »

Voici des clichés de ce genre : *tenir le glaive de la loi, verser le poison de la flatterie, avoir sur les yeux le bandeau de la superstition, saper les bases de l'édifice social, secouer le joug de la discorde, mettre les fers rouges sur les plaies de la société, suivre le courant de l'opinion.*

On peut donc être bon écrivain en se servant d'expressions toutes faites, si elles ont une valeur logique. Mais on n'écrit bien que si l'on a un style à soi. Or, l'originalité d'un écrivain consistant surtout dans les images, le bon écrivain se contentera du mot propre plutôt que de répéter des images vieillies ; s'il a une manière à lui de voir et de sentir, il exprimera sa propre vision avec des images nouvelles.

U. B.

## COMPOSITION

### *Degré supérieur.*

#### **La patrie.**

La Suisse est pour ses enfants une seconde mère, mère pleine de tendre affection, de dévouement, de douce sollicitude. Sans cesse elle veille à notre bien-être, épant nos besoins, accomplissant nos désirs. Elle nous donne en héritage, à notre naissance, le grand trésor de la liberté : ce sol, que nous foulons de nos premiers pas chancelants, est notre sol, celui que nos ancêtres ont conquis par la persévérence et l'apréte de leur courage. Par ses institutions démocratiques, par ses nombreux établissements d'instruction primaire, secondaire et supérieure, par ses cours agricoles, commerciaux et industriels, elle facilite considérablement notre éducation, le développement continual de nos facultés durant notre jeunesse, permettant ainsi à tout Suisse de devenir un citoyen instruit et utile. Combien nous devons aimer et respecter cette patrie que nos aïeux ont organisée peu à peu ! Ils en ont conquis les premières parcelles en luttant contre les élé-

ments souvent terribles d'une nature sauvage et grandiose; puis bientôt l'ardent amour de la liberté, l'héroïsme passionné sont venus agrandir ce territoire tout hérisse de pics audacieux et couronné de champs de glace et de neiges éternelles. De quelle sublime beauté est empreinte la nature qui nous entoure! Ses charmes enchanteurs impressionnent même l'étranger; il s'éprend lui aussi de nos lacs quand les couchants les zèbrent de leurs lames transparentes d'aigue-marine et d'opale; il aime à goûter la paix de nos vallons, la majesté de nos cimes; après un court séjour, il considère la Suisse comme une seconde patrie.

Et nous, enfants de l'Helvétie, nous qui avons en plus, cachés au pied des monts, une petite patrie perdue dans la grande, un hameau qui nous a vus naître dans son berceau de verdure et de fleurs, nous qui avons, près des eaux dormantes d'un lac ou dans le pli d'un vallon, un clocher de pierre grise et moussue qui nous est particulièrement cher, combien plus grand encore doit être notre attachement et notre amour pour cette terre des ancêtres!

Oui, nous l'aimons ardemment! Et quand nous contemplons, dans la paix naissante d'un beau soir, la chaîne des cimes encore rosées qui dentelle le ciel hyalin, quand, dans la verdeur d'une combe alpestre, nous écoutons les sonnailles des troupeaux mêler leurs notes capricieuses à la voix des cloches d'une lointaine chapelle, quand nous nous trouvons seul en face de cette grande nature, de cette terre de liberté, notre amour grandit encore, notre foi s'affermi et l'espérance et le courage renaissent dans les coeurs les plus abattus. Nous donnerions alors notre vie pour la Suisse et nous sentons que si la patrie avait besoin de nos bras pour la défendre, nous verserions notre sang sur le champ de bataille avec autant de courage que jadis nos aïeux..

Paul-E. MAYOR.

### SUJETS D'EXAMEN

#### Examens des écoles primaires du canton de Neuchâtel,

le 1<sup>er</sup> avril 1901.

(Suite.)

##### C. CALCUL ÉCRIT.

Pour les *Ires supérieures* de La Chaux-de-Fonds.

1. (Garçons.) Une plaque métallique pèse 13 kg. 572. Elle mesure 25 cm. de long, 18 cm. de large et 40 mm. d'épaisseur. Quelle est la densité du métal?

Rép. : 7,54.

1. (Filles.). Un tonneau d'huile pèse 180 kg. et coûte f. 289,71. Le fût pèse 135 hg.. On revend cette huile f. 1,85 le litre. Déterminer le prix d'achat du kilog. et le bénéfice total, en admettant que la densité de l'huile est de 0,925.

Rép. : f. 1,704 et f. 35,29.

2. Deux ouvriers ont à faire ensemble un ouvrage de 88 m. 95. Le premier, qui fait 4 m. 68 en 2 h.  $\frac{2}{5}$ , s'est mis au travail 3 h.  $\frac{1}{3}$  avant le second qui fait 5 m. 75 en 2 h.  $\frac{1}{2}$ . Combien de mètres auront-ils fait chacun quand l'ouvrage sera terminé.

Rép. : 44 m. 33 et 44 m. 62.

3. On a escompté au 4 % une traite payable dans 3 mois. La somme reçue se monte à f. 683,10. Quelle était la valeur nominale de la traite?

Rép. : 690.

##### Degré supérieur. — 1<sup>re</sup> Division.

1. Quelle est la profondeur d'un bassin rectangulaire de 5 m. de long et de 3 m. 2 de large, sachant que pour le remplir d'eau il faut laisser ouvert, pendant 11 h. 40, un robinet qui débite 24 hl. d'eau par heure?

Rép. : 1 m. 75.

2. (Garçons.) Un vase cubique de 86 cm. d'arête contient de l'eau jusqu'à une certaine hauteur. Si on dépose au fond du vase une sphère en métal, on voit

le niveau de l'eau s'élever de 3 dm.  $\frac{1}{2}$ . Quel est le volume de cette sphère en dm<sup>3</sup>? *Rép. : f. 285 dm<sup>3</sup> 860.*

2. (Filles.) Un tapis de 8 m. de long et de 4 m. 25 de large coûte f. 16,50 le m<sup>2</sup>. On le double avec une étoffe de 0 m. 80 de large coûtant f. 1,60 le mètre courant. On le borde avec un lacet valant f. 1,20 le m. Quelle sera la dépense totale? *Rép. : 685,40.*

3. Quel est le capital qui placé à 3,30 % pendant 8 mois a rapporté une somme qui, en pièces d'un franc, pèse 1 kg. 815? *Rép. : f. 16 500.*

*II<sup>me</sup> Division.*

1. On a vendu les  $\frac{4}{9}$  d'une pièce de fromage et il reste 18 kg. 75. Dire quel était le poids de la pièce entière et sa valeur à f. 67,50 les 50 kg

*Rép. : 33 kg. 75 et f. 45,56.*

2. Un entrepreneur qui occupe 35 ouvriers a pu faire une construction en 120 jours. Combien d'ouvriers aurait-il dû employer pour terminer cette construction 45 jours plus tôt? *Rép. : 56 ouvriers.*

3. M. Nicolet, négociant au détail, achète à M. Dumont, marchand de gros, les marchandises suivantes :

426 kg. de farine à f. 32,50 le quintal.

6 hectol. 4 dl. vin rouge à f. 0,50 le litre.

6 pains de sucre de 5 kg. à 5 f. 42 le quintal.

1 sac de café de 50 kg. à f. 1,70 le kg.

Etablir la facture et l'acquitter avec 2 % d'escompte. *Rép. : f. 528,53.*

*Degré moyen. — I<sup>re</sup> Division.*

1. Un jeune homme boit chaque jour, au cabaret, 2 verres de vin de 2 dl. qu'il paie à raison de f. 1,20 le litre, un petit verre d'eau-de-vie à 15 centimes et y fume 3 cigarettes à 20 centimes le paquet de 12. Le dimanche, la dépense est augmentée en moyenne de f. 1,50. Combien aurait-il pu économiser pendant le premier semestre de l'année, s'il n'avait fait aucune dépense au cabaret?

*f. 162,08.*

2. Un marchand de comestibles achète des haricots au prix de 45 f. l'hectol.; il les revend f. 0,65 le litre. Quel bénéfice fait-il sur la vente de 64 hectol.?

*Rép. : f. 128.*

3. (Garçons.) Les roues d'une voiture ont 2 m. 50 de circonférence, combien font-elles de tour dans un trajet de 30 km.? *Rép. : 12 000 tours.*

4. (Filles.) Une pièce d'étoffe de 36 m. 50 a coûté f. 87,60; on en prend 7 m. 60 pour une robe; on achète encore 5 m. de doublure à f. 0,65 le mètre. A quel prix revient cette robe si l'on paie à la couturière f. 11,30 pour la façon et diverses fournitures? *Rép. : f. 32,79.*

*II<sup>me</sup> Division.*

1. Une ménagère a donné à son boulanger f. 53,25; à son boucher f. 140; à son épicier f. 37,80, et f. 1,05 aux pauvres. Combien cette personne avait-elle, s'il lui reste f. 549,40? *Rép. : f. 781,50*

2. Une vache donne en moyenne 7 litres de lait par jour. Combien retire par semaine un paysan qui a 8 vaches et vend leur lait f. 0,18 le litre?

*Rép. : f. 70,56.*

3. L'année dernière, un chasseur a tué un lièvre vendu f. 12,50 et du gibier de plume pour une valeur de f. 22,75. D'autre part, il a dû payer f. 15 pour son permis, f. 15 de taxe pour son chien, la nourriture de cet animal pendant toute l'année peut être évaluée à f. 40 et les journées perdues à f. 24. Quelle perte a coûté à cet honime son goût pour la chasse? *Rép. : f. 58,75.*

*Degré inférieur. — I<sup>re</sup> Division.*

1. Un ouvrier gagne f. 35 par semaine et dépense f. 1500 par an. Combien aura-t-il économisé à la fin de l'année? *Rép. : f. 320.*

3. Paul a acheté 82 châtaignes ; il en mange 25, puis il partage le reste entre ses 3 petites sœurs. Combien en auront-elles chacune ?

Rép. : 19 châtaignes.

3. Un marchand amène au marché une corbeille contenant 320 œufs. Combien lui en restera-t-il après avoir vendu d'abord 75 œufs, puis 28, puis 50 ?

Rép. : 197 œufs.

1. Notre classe compte 28 garçons et 22 filles. Quand il manque 13 élèves, combien en reste-t-il en classe ?

Rép. : 37 élèves.

2. Une marchande a 6 douzaines d'oranges. Elle vend 46 oranges. Combien lui en reste-t-il ?

Rép. : 25.

3. Papa a dans sa bourse 3 pièces de 1 f. ; 4 pièces de 2 f. et 6 pièces de 5 f. Combien a-t-il en tout ?

Rép. : f. 41.

D. CALCUL MENTAL.

Pour les premières supérieures de La Chaux-de-Fonds.

1. (Garçons.) Quelle est la surface d'une pelouse circulaire de 60 m. de diamètre ( $n = 3,14$ ) ?

Rép. : 2.826 m<sup>2</sup>.

1. (Filles.) Une personne emploie les  $\frac{3}{20}$  de son revenu, soit f. 420, pour son loyer et ses impôts. A combien se monte son revenu ?

Rép. : 2800.

2. Que coûte un fond de corridor long de 12 m. et large de 2 m. 5, à f. 8,25 le m<sup>2</sup> ?

Rép. : 247,50.

3. Un billet simple course coûte f. 2,40 et un billet d'aller et retour 25 % plus cher. Que doit-on payer pour ce dernier ?

Rép. : f. 3.

4. Quelle somme Pierre a-t-il économisée si les intérêts au  $4 \frac{1}{2} \%$  lui permettent de dépenser f. 30 par mois ?

Rép. : f. 8000.

5. Une caisse contient 4 douzaines d'oranges. Combien y a-t-il d'oranges dans 15 caisses ?

Rép. : 720 oranges.

6. Combien un négociant doit-il pour 18 tonnes de charbon à f. 45 ?

Rép. : 810.

Degré supérieur. — I<sup>e</sup> Division.

1. 1 décal. de vin coûte f. 8. Combien d'hectol. aura-t-on pour f. 1800 ?

Rép. : 22 hectol. 5.

2. Un champ de blé a 80 m. de long et 25 m. de large. Quelle est la valeur de la récolte, calculée à f. 320 par hectare ?

Rép. : 64.

3. 2 frères ont à se partager f. 3,20. L'aîné doit avoir 30 centimes de plus que le cadet. Quelle est la part de chacun ?

Rép. : f. 1,75 et f. 1,45.

4. J'ai acheté un mouton f. 25 et l'ai revendu f. 30. Combien ai-je gagné % ?

Rép. : 20 %.

5. Une personne le  $\frac{1}{7}$  de son revenu, soit 420 f., pour son loyer et ses impôts. A combien se monte son revenu ?

Rép. : 2940.

6. Quel est l'escompte, pour 8 mois, d'un billet de 2100 f. à 5 % ?

Rép. f. 70.

II<sup>e</sup> Division.

1. Combien ai-je payé pour une facture de f. 25, sur laquelle on m'a fait un rabais de 3 % ?

Rép. : f. 24,25.

2. Je paie f. 1,70 de pension par jour. Combien dois-je pour le mois de février ?

Rép. : f. 47,60.

3. Un train de chemin de fer parcourt 120 km. en 2 heures. Combien en  $\frac{3}{4}$  d'heure ?

Rép. : 45 km.

4. Une personne boit  $\frac{5}{7}$  de litre de lait par jour, à 18 centimes le litre. Combien cela fait-il par semaine ?

Rép. f. 0,90.

5. Que payera-t-on pour 1700 kg. de houille à f. 6 le quintal ?

Rép. f. 102.

6. 20 quintaux d'une marchandise coûtent f. 500. Que coûtent 10 kg. ?

Rép. : f. 2,50.

*Degré moyen. — I<sup>e</sup> Division.*

1. Quelle est la somme représentée par 40 pièces de 20 f. ? *Rép. f. 800.*
2. Quel est le poids de la viande vendue par un boucher qui a livré 9 kg. 4 de mouton et 18 kg. 6 de bœuf ? *Rép. : 28 kg.*
3. Un fruitier paie, pour 30 bottes de carottes, f. 12. A combien lui revient la botte ? *Rép. f. 0,40.*
4. Quelle est, en dl., la capacité d'un vase qui, vide, pèse 150 gr., et plein d'eau 750 g. ? *Rép. 6 dl.*
5. Que coûtent 100 mesures (20 litres) de pommes à f. 25 l'hectolitre ? *Rép. f. 500.*
6. Combien de siècles se sont écoulés depuis l'an 201 ? *Rép. : 17 siècles.*

*II<sup>e</sup> Division.*

1. Un commissionnaire achète 20 timbres-poste de f. 0,05 et 10 timbres de 2 centimes. Combien paye-t-il ? *Rép. : f. 1,20.*
2. Le litre de lait coûte 20 centimes. Combien en aurait-on pour f. 1 ? *Rép. : 5 litres.*
3. Une société de musique comptait 47 membres il y a un an. Depuis lors elle a perdu 5 membres, mais en a reçu 8 nouveaux. Combien en compte-t-elle maintenant ? *Rép. : 50 membres.*
4. Une pièce de f. 5 en argent pèse 25 grammes. Quel doit être le poids d'une somme de f. 20 en écus de f. 5 ? *Rép. : 100 grammes.*
5. Une douzaine de crayons coûte f. 0,50. Je veux acheter 60 crayons. Combien cela me coûtera-t-il ? *Rép. : f. 2,50.*
6. Un paquet de 8 bougies coûte f. 0,64. A quel prix revient la bougie ? *Rép. 8 centimes.*

*Degré inférieur. — I<sup>e</sup> Division.*

1. Mon frère gagne f. 4 par jour et ma sœur f. 15 par semaine. Combien gagnent-ils ensemble en une semaine ? *Rép. : f. 39.*
2. Jeanne a 80 centimes. Si elle achète 9 crayons à 5 centimes, combien lui restera-t-il ? *Rép. : 35 centimes.*
3. Le grand-père de Paul a 64 ans et Paul a 9 neuf ans. Quelle différence d'âge y a-t-il entre les deux ? *Rép. : 55 ans.*
4. Combien coûteront 4 timbres-poste de 10 centimes, 2 de 5 centimes et 1 de 25 centimes ? *Rép. : 75 centimes.*
5. Quel est le triple de 22 ? *Rép. : 66.*
6. Louis avait 36 billes. S'il en perd le quart, combien lui en reste-t-il ? *Rép. : 27 billes.*

*II<sup>e</sup> Division.*

1. Louise achète du coton pour 25 centimes, du fil pour 15 centimes et des aiguilles pour 10 centimes. Combien a-t-elle dépensé ? *Rép. : 50 centimes.*
2. Maman veut donner 4 noix à chacun de ses 8 enfants. Combien lui faut-il de noix ? *Rép. : 32 noix.*
3. Un papa a 28 ans de plus que son fils, qui a 6 ans. Quel est l'âge du papa ? *Rép. : 34 ans.*
4. Marie a tricoté 15 tours et Louise 7 tours. Combien Marie en a-t-elle de plus que Louise ? *Rép. : 8 tours.*
5. Un enfant a gagné chaque jour 10 centimes, sauf le dimanche. Combien a-t-il gagné pendant cette semaine ? *Rép. : 60 centimes.*
6. Charles a 18 marrons. Il en donne la moitié et en mange 5. Combien lui en reste-t-il ? *Rép. : 4 marrons.*